



ANNEXES AU FORMULAIRE CAS PAR CAS

AFFAIRES :	CREATION D'UN APPONTEMENT SUR LA SAONE
MISSION :	DEMANDE EXAMEN AU CAS PAR CAS
VILLE :	SAINT-JEAN-DE-LOSNE (21)
MAITRE D'OUVRAGE :	LES VOIES NAVIGABLES DE FRANCE
BUREAU D'ETUDES :	GROMA INGENIERIE

MO	AFFAIRE	PHASE	N°DOC	TYPE DOC	IND.	DATE
VNF	SJDL	DLE	001	ANNEXE	0	21-07-25

Tableau des révisions

Version	Description	Etabli par	Date
0	Première édition	GROMA - MGI	21/07/2025

Sommaire

1. OBJET DU PROJET	4
2. LOCALISATION DU SITE.....	5
3. PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION	7
3.1. Localisation	7
3.2. Description du site	8
3.3. Prises de vues de la zone	9
4. INSERTION PAYSAGERE	13
5. PLAN DE SITUATION ZNIEFF & NATURA 2000	16
6. RETOURS ANIMATEUR NATURA 2000 et FEDERATION PECHE 21.....	17

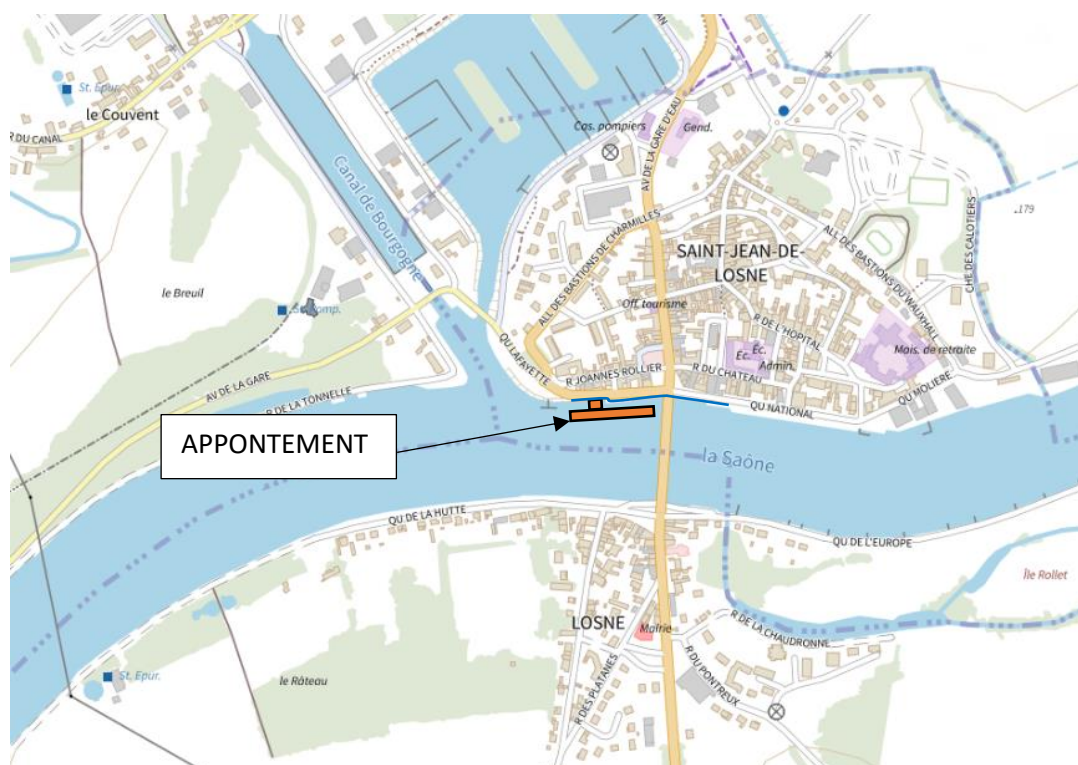
1. OBJET DU PROJET

L'opération vise à créer un appontement flottant sur la Saône à Saint Jean de Losne en rive droite au droit du quai Lafayette. Cet appontement est destiné au stationnement de courte durée de bateaux de plaisance.

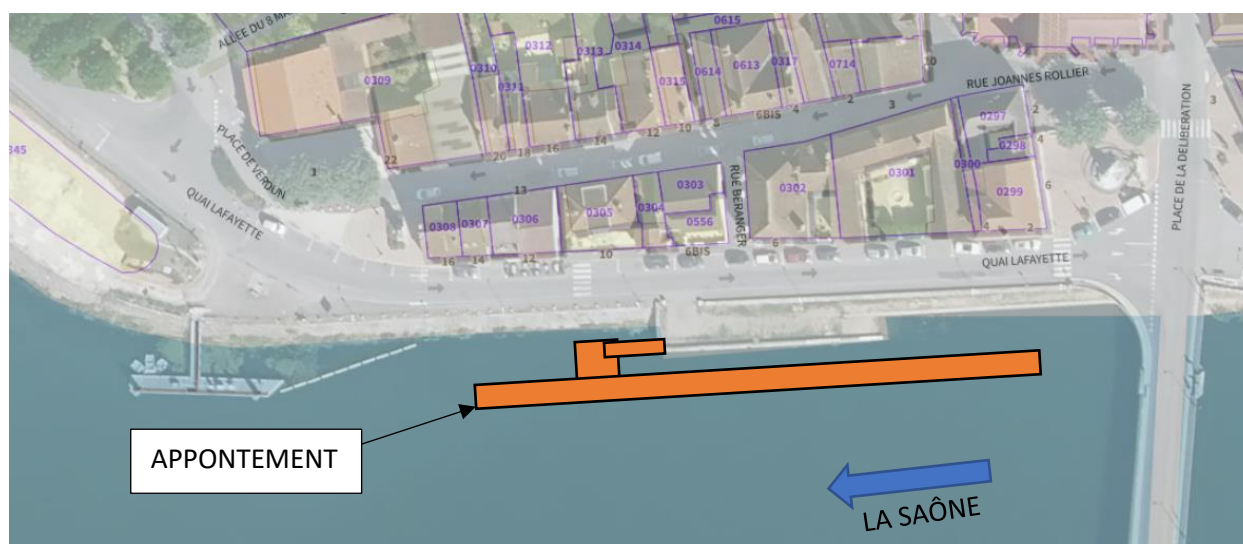
Le nouvel appontement vient répondre au déficit de l'offre d'amarrage de courte durée à proximité du centre-ville de Saint Jean de Losne (seulement une quinzaine de places). Cet équipement est identifié dans le cadre de la charte fluviale de territoire de la communauté de communes Rives de Saône que VNF a signée en 2021.

A l'achèvement des travaux, l'un des scénarios envisagés est que la gestion de l'infrastructure et son exploitation soient confiées à la Communauté de Communes Rives de Saône via une convention d'occupation temporaire (COT).

2. LOCALISATION DU SITE



Extrait géoportail – Plan de situation



Extrait géoportail – Vue aérienne

Identifiant :	Port de plaisance, halte fluviale les Esteres
Adresse :	8 quai Lafayette – 21170 Saint-Jean-de-Losne
PK :	PK 214.844 à PK 214.940
Altitude :	~182,40m sur berge, quai haut – 179.90m quai bas.
Coordonnées GPS :	47.101147, 5.261924

La halte fluviale est située en rive droite de la Saône du PK 214.844 à PK 214.940

- à l'amont de la confluence du canal de Bourgogne PK 214.500
- à l'amont du Viaduc de St Usage PK 213.600
- à l'aval du Pont de Saint Jean de Losne (RD968) PK 214.970

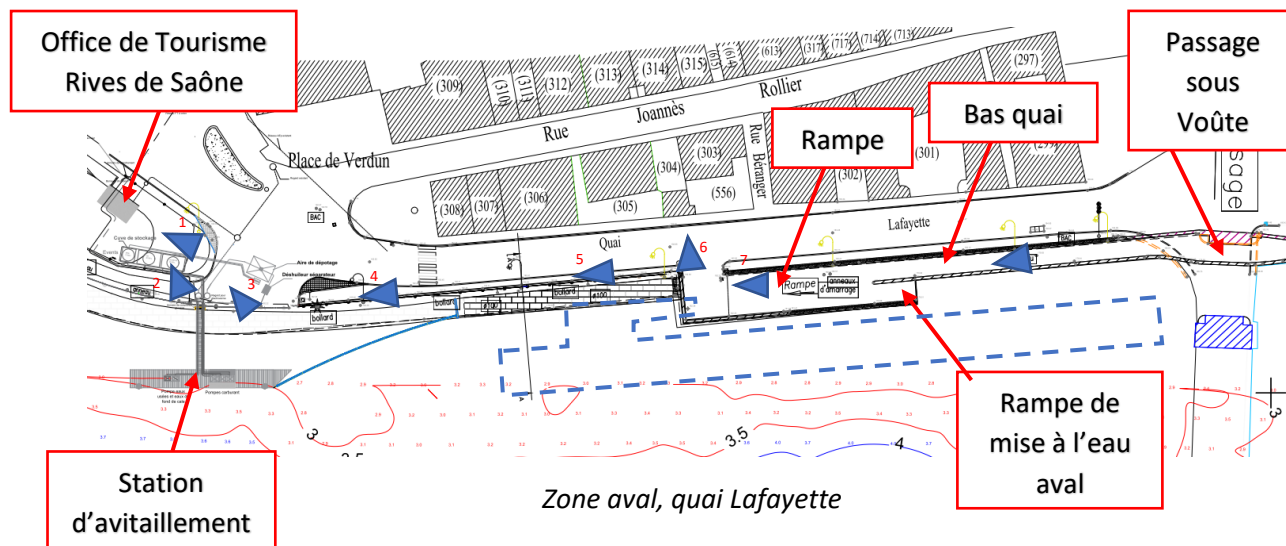


Extrait – Guide fluvial n°03 - Editions du Breil

La halte fluviale est implantée en dehors du chenal navigable de la Saône, dont les limites sont matérialisées en travée centrale du pont de Saint Jean de Losne.

3. PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

3.1. LOCALISATION



3.2. DESCRIPTION DU SITE

Station d'avitaillement :

- 2 pieux métalliques de diamètre 914.4mm épaisseur 17.1mm nuance d'acier X70 avec peinture anticorrosion, coiffés de capots en tête, et de défenses métalliques
- Tête calée à la cote : 184.35 NGF
- Longueur des tubes : 17.00 m
- Un ponton flottant de longueur 24m
- Une drome qui relie l'extrémité amont du ponton, jusqu'au perré
- Une passerelle mobile de longueur 12m
- Une pompe pour collecte des eaux usées et de fond de cale
- Des pompes pour carburants
- A terre :
 - Une aire de dépotage,
 - Un déshuileur séparateur d'hydrocarbures
 - une place de parking PMR
 - Coffrets réseaux

Cheminement entre la station d'avitaillement et la rampe vers bas quai :

- Environ 65 mètres linéaires de trottoir largeur 1.10m revêtu d'enrobé 0/6
- Une bordure T2 côté RD20E – Quai Lafayette
- Une bordure P1 côté perré
- Un garde corps métallique scellé sur des plots béton espacés tous les 3.70m
- 3 candélabres
- Une bande de terre d'environ 1m entre le pied de la bordure P1 et la tête du perré
- Un perré à 1/1 (45°)
- 5 bollards ou anneaux d'amarrage à terre, en tête de perré
- 3 passages EP sous trottoir
- Un escalier sur perré

Cheminement de la rampe aval jusqu'à la rampe amont

- 1 rampe « aval » sur 30 ml avec une pente en long de 8%, non constante, le profil est déformé.
Sa largeur au sommet est de 6.80m de mur du quai Lafayette qui soutient la RD20E jusqu'au parapet de mur de quai.
Le revêtement est constitué en majeure partie de pavé, dont l'état est variable, bosselé, et végétalisé
- 1 rampe de mise à l'eau, aval
- Un cheminement en bas quai d'altitude 179.90 NGF de 60 mètres linéaires qui offre environ 3.00 m de largeur de cheminement + poutre de couronnement de bas quai de largeur 0.60 m.
- Une zone de rétrécissement au droit du passage sous l'arche du pont sur une longueur de 8 mètres, avec pavés apparents, dans un état correct.

3.3. PRISES DE VUES DE LA ZONE



Photo 1 - Vue depuis l'extrémité aval du projet 23-01-2025

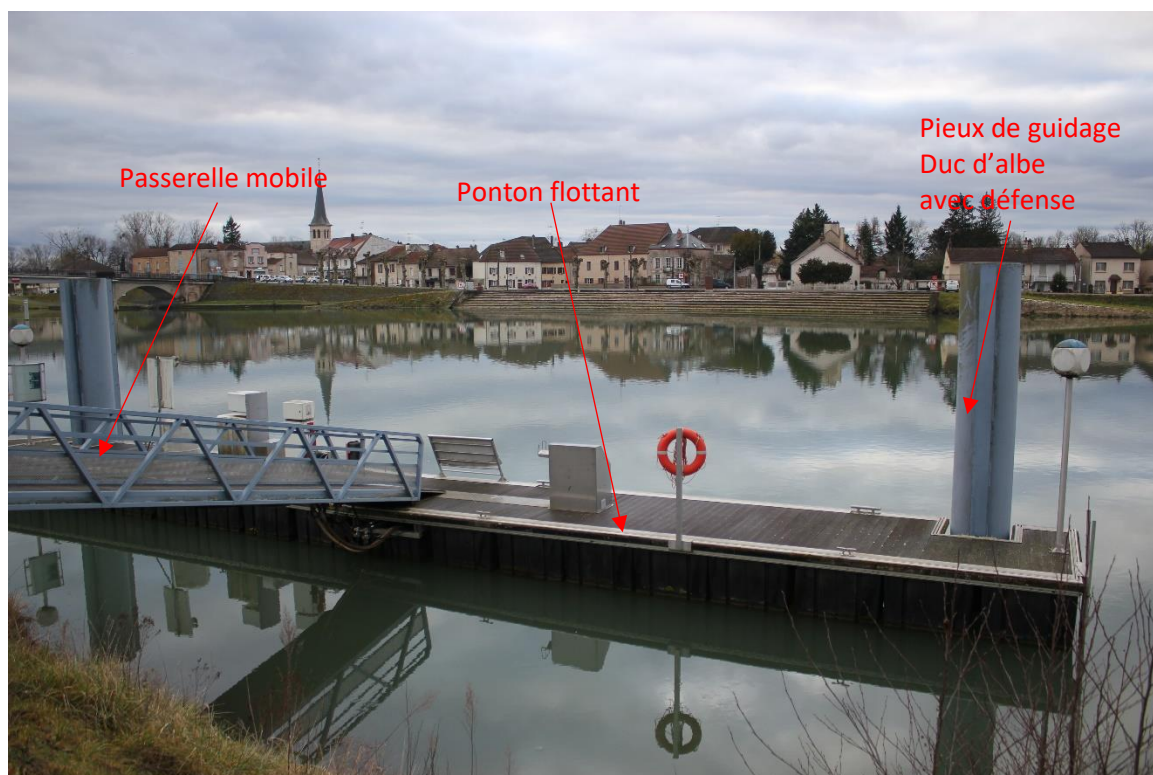


Photo 2 - Vue de la station d'avitaillement, située à l'aval de l'appontement projet 23-01-2025



Photo 3 - Vue de la drome de la station d'avitaillement 23-01-2025



Photo 4 - Vue du cheminement piéton existant et du perré 23-01-2025



Photo 4 bis - Vue du cheminement piéton existant et du perré photo 2022

De nouveaux enrobés ont été appliqués sur la RD, quai Lafayette en 2024.



Photo 5 - Vue du raccordement du cheminement existant avec le bas quai, avec escalier

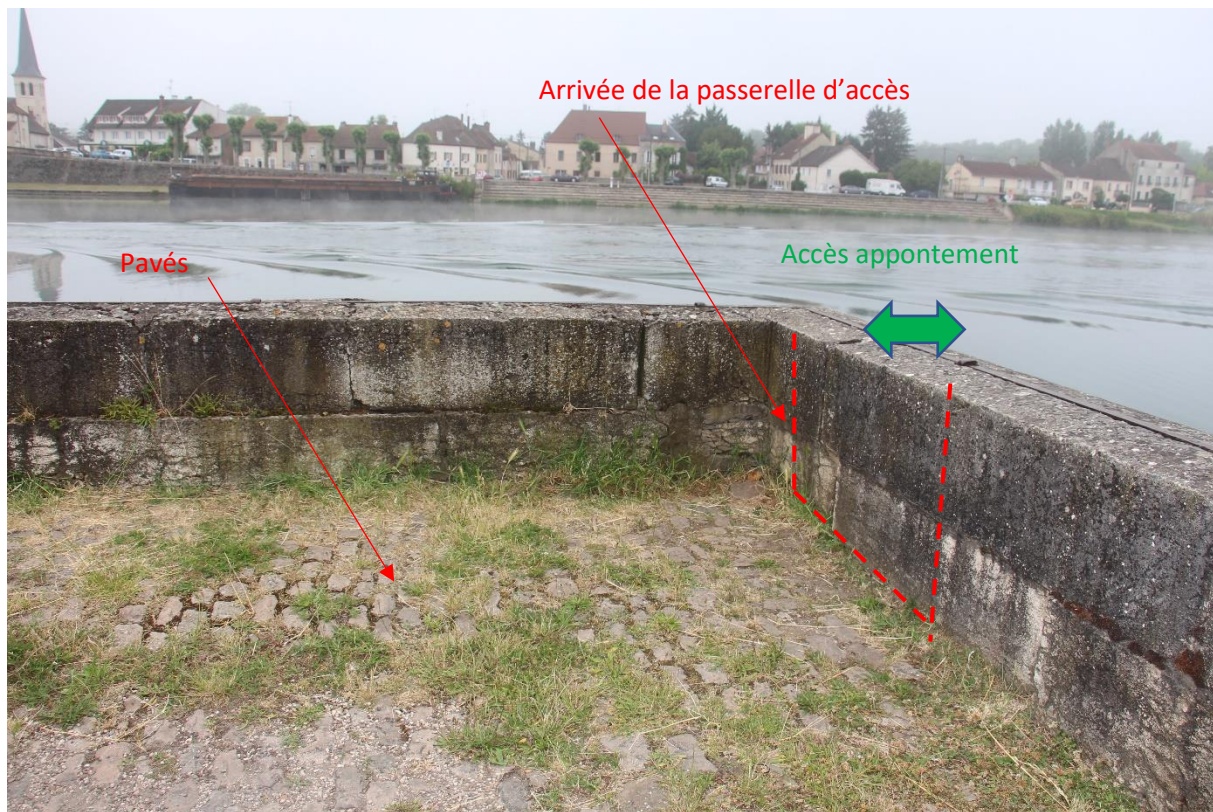


Photo 6 - Entrée sur la halte fluviale



Photo 7 - Vue de la rampe vers le bas quai

4. INSERTION PAYSAGERE



Vue actuelle depuis la rive gauche



Vue projet depuis la rive gauche



Vue projet et exploitation depuis la rive gauche



Zoom 1 - Vue projet et exploitation depuis la rive gauche

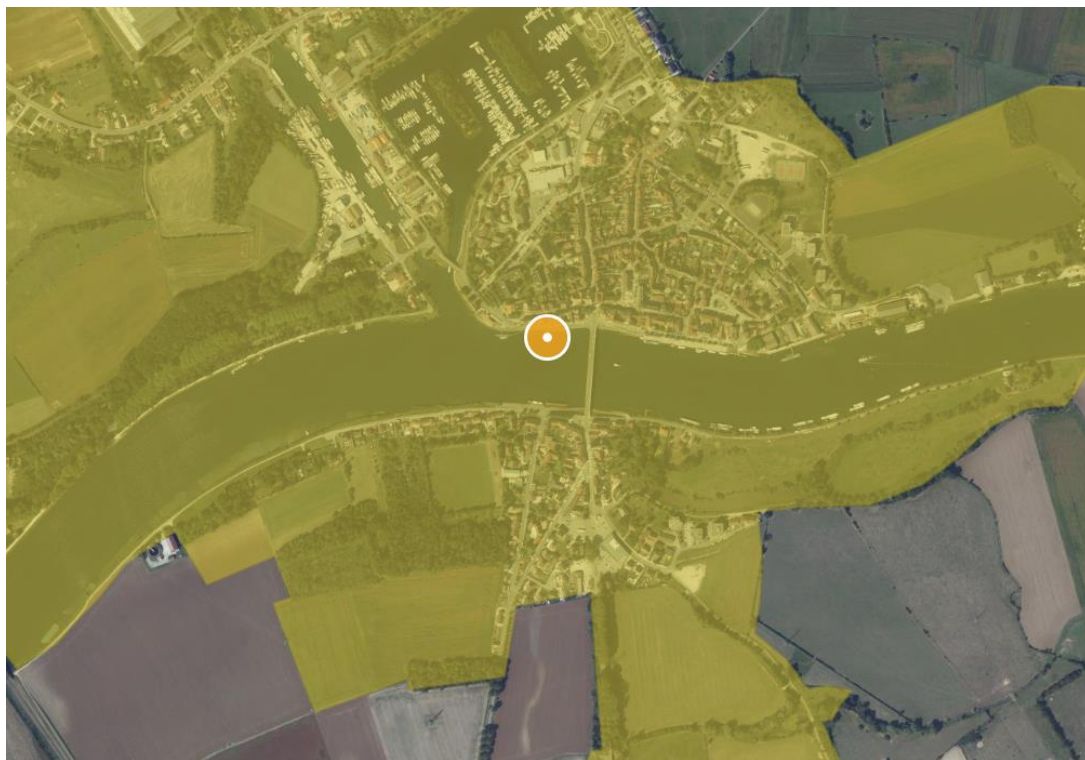
Remarque :

Le pieu le plus à l'amont (le 9^{ème} à droite sur les photos) et servant à mettre en place une drome flottante a été supprimé et remplacé par un déflecteur sur la partie amont des pontons (voir plan)

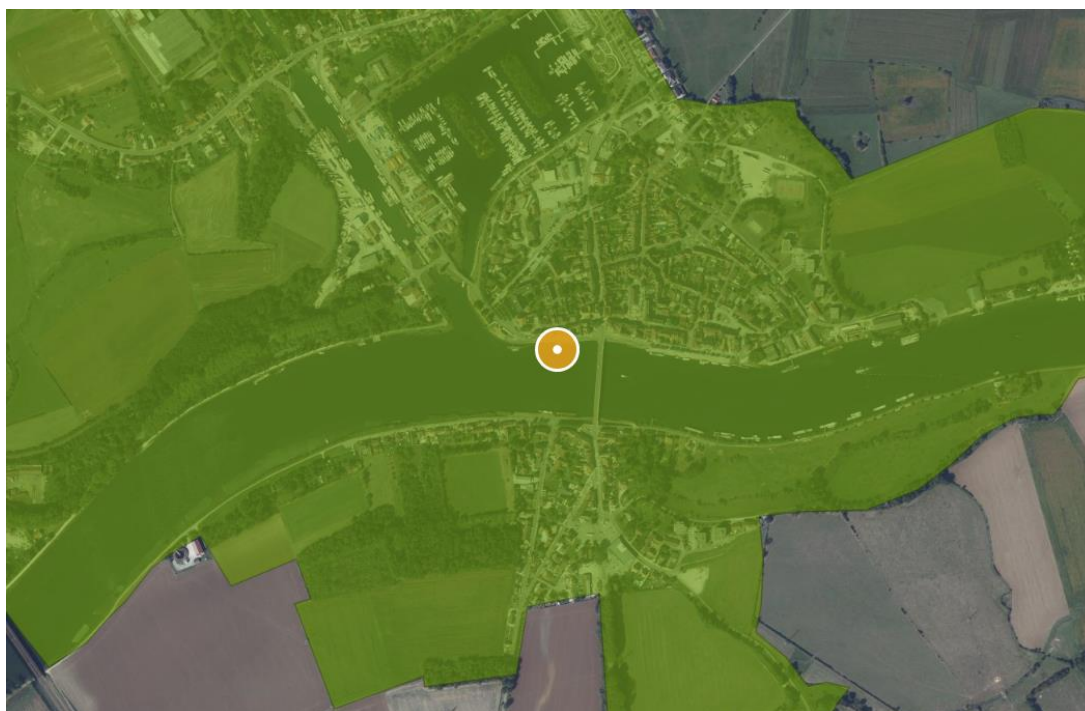


Zoom 2 - Vue projet et exploitation depuis la rive gauche

5. PLAN DE SITUATION ZNIEFF & NATURA 2000



ZNIEFF type 1



Zone Natura 2000

6. RETOURS ANIMATEUR NATURA 2000 et FEDERATION PECHE 21

De : Guillaume BLONDEL-GABORIEAU <guillaume.blondel@eptb-saone-doubs.fr>

Envoyé : lundi 5 mai 2025 10:28

À : contact <contact@groma.fr>

Cc : Benoit DROUX <benoit.droux@eptb-saone-doubs.fr>

Objet : RE: Appontement Saint Jean de Losne - Espèces protégées - démarches environnementales - à l'attention de l'animateur Natura 2000

Bonjour Monsieur,

Au regard des premiers éléments présentés, il ne me semble pas que votre projet soit de nature à porter atteinte de manière significative aux enjeux du site Natura 2000 de la Vallée de la Saône. Cependant, je reste à votre disposition pour tout échange relatif à cette opération, notamment en ce qui concerne l'évaluation des incidences.

Bien cordialement,

Guillaume BLONDEL-GABORIEAU
Chargé de Mission Natura 2000
Vallée de la Saône

06 71 45 96 25

Antenne de Vesoul
24 Boulevard des Alliés - CS 50389
70014 VESOUL Cedex

www.eptb-saone-doubs.fr



Le Règlement Général sur la Protection des Données n°2016679 du 27 avril 2016 (RGPD), en application au 25 mai 2018, renforce vos droits individuels. À ce titre, nous vous informons que vos données font l'objet d'un traitement sous forme d'un annuaire et d'une liste de diffusion dans le cadre des activités de l'Établissement. Ces données ne sont pas utilisées à des fins commerciales et publicitaires. En nous contactant, vous pouvez, à tout moment, exercer vos droits en terme de protection des données : droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition.

De : Responsable Technique <responsable.technique@fedepeche21.com>

Envoyé : mardi 20 mai 2025 10:15

À : contact <contact@groma.fr>

Objet : RE: Appontement Saint Jean de Losne - Espèces protégées - démarches environnementales

Bonjour monsieur,

Oui sur ce tronçon où la berge est fortement artificialisée c'est principalement le Sandre qui est susceptible de se reproduire ici et la période à éviter pour les travaux est bien celle centrée sur avril/mai.

Bonne réception, bien cordialement,

Jean-Philippe Couasné

Responsable technique

03 80 57 02 14 / 06 78 73 72 21

Nouvelle adresse mail : responsable.technique@fedepeche21.com

Fédération de Côte d'Or pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

4 rue Louis Neel - 21000 DIJON

Tél. : 03 80 57 11 15

Site internet : <http://www.fedepeche21.com>